

REUNION DE CONSEIL DU 03/02/2017

Excusés : M. Patrick BERNARDIN a donné procuration à Mme Sandrine BREVOT.
Mme Sabine ALLAIN n'a pas donné procuration.

La séance est ouverte à 20h40 par M. le Maire.

M. Gérard VAUCHEL est secrétaire de séance conformément à la décision prise pour la durée du mandat.

Mme Céline MERCIER secrétaire de Mairie assiste à la réunion à titre d'information.

Lecture par M. le Maire du PV de la réunion de conseil du 25/11/2016 et signature du registre par les membres présents, puis passage à l'ordre du jour.

1 Comptes administratifs 2016 :

1- 1 Compte « Assainissement »

M. le Maire lit et commente les résultats des comptes administratifs « Assainissement ».

Fonctionnement : Recettes	5401,58 €	Dépenses	7507,18 €	Déficit	2134,40 €
Investissement : Recettes	4771,40 €	Dépenses	2505,72 €	Excédent	2265,68 €

Le compte « assainissement » bénéficie d'un report de l'exercice 2015 de 90752,53 € en recettes d'investissement et de 125,20 € en recettes de fonctionnement. Le résultat final du compte 2016 présente un déficit de 2259,60 € en fonctionnement et un excédent de 93018,21 € en investissement.

M. le Maire quitte la salle pour le vote. Les comptes administratifs « Assainissement » sont approuvés à l'unanimité des votants soit **13 voix**.

1- 2 Compte « Forêt »

M. le Maire lit et commente les résultats des comptes administratifs « Forêt ».

Fonctionnement : Recettes	55472,35 €	Dépenses	140123,29 €	Déficit de	84650,94 €
Investissement : Recettes	51511,54 €	Dépenses	23916,42 €	Excédent de	27595,12 €

Le compte « forêt » comporte un report de l'exercice 2015 de 259225,18 € en recettes de fonctionnement et de 41425,22 € en dépenses d'investissement, ainsi qu'un reste à réaliser de 8000 €. Le résultat final du compte 2016 présente un excédent de 174574,24 € en fonctionnement et d'un déficit de 21830,10 € en investissement.

M. le Maire quitte la salle pour le vote. Les comptes administratifs « Forêt » sont approuvés à l'unanimité des votants soit **13 voix**.

1- 3 Compte « Commune »

M. le Maire lit et commente les résultats des comptes administratifs « Commune ».

Fonctionnement : Recettes	592936,56 €	Dépenses	424235,90 €	Excédent de	168700,66 €
Investissement : Recettes	478025,39 €	Dépenses	173766,25 €	Excédent de	304259,14 €

Le compte « commune » comporte un report déficitaire de l'exercice 2015 de 96927,12 € en dépenses d'investissement + un reste à réaliser de 25000 € et un report bénéficiaire de 56282,28 € en recettes de fonctionnement. Le résultat final du compte 2016 présente un excédent de 224982,94 € en fonctionnement et un excédent de 182332,02 € en investissement.

M. le Maire quitte la salle pour le vote. Les comptes administratifs « Commune » sont approuvés à l'unanimité des votants soit **13 voix**